

► LE RÉFÉRENT DE SITE (RS)

Fonction essentielle : présent sur une opération partagée ou autonome en établissement, le référent de site est la personne ressource pour informer les usagers du site (immeuble, résidence, établissement) sur l'opération et les consignes d'utilisation du matériel de compostage notamment. Il participe à la mise en place, à la conduite et au suivi de l'opération, en lien étroit avec le superviseur du dispositif dans lequel l'opération s'inscrit (maître-composteur ou chargé de mission « déchets »).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contribuer à définir les solutions techniques adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur son site
- Contribuer à la mise en place de l'opération : fourniture des équipements, mise en route et conduite de l'installation de compostage et transmission des consignes aux usagers
- Contribuer au suivi de l'opération en vérifiant périodiquement l'installation

RESPONSABILITÉS

- Information des usagers et bonne utilisation du matériel
- Relation avec les usagers du site et supervision du dispositif

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Bénévole (immeuble, résidence) ou salarié (établissement). Le référent de site n'a pas vocation à assurer sa mission ailleurs que sur son site d'intervention

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Connaître et savoir pratiquer différentes solutions de prévention et techniques de gestion notamment par compostage
- Expliquer les consignes d'utilisation d'une installation de compostage partagée ou autonome en établissement
- Diagnostiquer le fonctionnement d'une installation et contribuer ainsi à son suivi
- Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation



► Portrait d'acteur

Nicolas, Référent d'un site de compostage

Nicolas, 32 ans, est référent bénévole d'un site de compostage partagé en pied d'immeuble. Il veille au bon fonctionnement de l'installation de compostage (aération satisfaisante, apport équilibré en matières carbonées) et explique aux nouveaux voisins volontaires les bons gestes à adopter.

Très investi dans son rôle, il est l'interface entre les habitants et le maître-composteur de sa commune.

En cas de problème (manque de broyats, vols et dégradations), il lui fait remonter l'information.

Sa motivation initiale était de rencontrer ses voisins et de faire « un geste pour la planète ». Depuis, d'autres initiatives se mettent en place spontanément (aide pour déménager un objet, barbecue, prêts, partie de jeu dans le square...). Cette expérience a créé un lien social qui n'existait pas avant.



DISPOSITIF DE FORMATION DU RÉFÉRENT DE SITE

UNITÉ DE FORMATION RS1 : EXERCER LA FONCTION DE RÉFÉRENT DE SITE : LES FONDAMENTAUX (0,5 jour)

Module RS11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), et identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte-mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Connaître les différentes utilisations du compost
- Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

UNITÉ DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE GC2, LES SPÉCIALISATIONS DU GUIDE-COMPOSTEUR (0,5 à 1 jour/module)

1 module au choix parmi les 5

GC21 Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts

GC22 Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)

GC23 Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantine scolaire, entreprise...)

GC24 Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage)

GC25 Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

